

# PROJET ERASMUS+

## PRESENTATION DU CFA ESSOR :

La SASU ESSOR est une entreprise ayant pour activité principale les actions de formations continues, les actions de formations par l'apprentissage et l'accompagnement individuel et collectif en coaching.

L'OF/CFA ESSOR c'est à ce jour 5 salariés :

- Mme Granville Cinthia – fondatrice de l'organisme de formation et Directrice, elle réalise également des prestations de formations et de coaching
- Mme Kayamaré Emmanuelle – Assistante de formation
- Mme Alexander Neisha – Coordinatrice pédagogique
- Mme Aloeboetoe Jeannette – Coordinatrice des parcours d'insertion social et professionnel
- Mme François Jaline – Assistante Commercial (apprentie)
- Mme Charles Milande – Experte Comptable Externe

Le centre de formation des apprentis Essor propose les filières de niveau BAC +2, c'est-à-dire les brevets de techniciens supérieurs en Management Commercial Opérationnel et le brevet de technicien supérieur en Négociation digitalisation et relation client en apprentissage.

Le CFA compte actuellement une trentaine d'apprentis et son effectif doublera à partir de septembre 2023.

Concernant les formations continues le centre de formation a remporté un appel d'offre avec pour commanditaire l'OPCO OCOPIAT. Nous proposons une offre de formations 100% prise en charge par l'OPCO OCAPIAT et dédiée à un secteur d'activité ciblé (le secteur de la pêche, de l'agro-alimentaire, la forêt etc...). A ce jour nous avons un catalogue de formation riche et variée allant de la comptabilité, aux ressources humaines et à la bureautique.

Le coaching est la troisième activité que nous proposons à notre public. A ce jour nous collaborons avec divers entreprises et collectivité afin de proposer un accompagnement spécifique aux jeunes décrocheurs, aux entreprises et aux particuliers. C'est une demande grandissante sur le territoire de la Guyane et nous continuons à nous perfectionner dans ce domaine qui nécessite une approche globale de la personne, du savoir être et une attitude bienveillante.

Le centre de formation ESSOR est certifiée QUALIOPi pour les actions de formations continues et les actions de formation en apprentissage et nous tenons à garantir notre qualité de service en veillant à respecter les 32 indicateurs et à mettre en œuvre ce qui est attendu en termes de formation et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours de formation. C'est dans ce cadre que nous tenons à faire la demande de la charte ERASMUS +.

## **POURQUOI FAISONS-NOUS LA DEMANDE DE LA CHARTE ERASMUS + ?**

L'OF/CFA ESSOR fait aujourd'hui la demande de la charte ERASMUS + pour les raisons suivantes :

- **Proposer à nos jeunes apprentis l'opportunité de découvrir le monde** : La Guyane est un département Français qui se trouve à 8000 KM de la métropole. La Guyane est un territoire qui est essentiellement constitué de la forêt amazonienne et de 6 grandes communes (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni, Remire-Montjoly, Matoury) situées essentiellement sur le littoral. Le reste des communes sont enclavées car très peu ou pas du tout desservie par les transports aériens, routiers et fluviales. Les jeunes guyanais sont confrontés quotidiennement à des problèmes de mobilités étant donné le manque de transport en commun, la distance de leurs lieux d'habitation et les problèmes d'accessibilités au permis. Proposer la mobilité ERASMUS + est une opportunité de découvrir le monde, sortir de sentiers battus, voir la vie autrement et espérer une vie meilleure avec une accessibilité au moyen de transport, à la digitalisation, à la technologie et au monde du travail à

l'international. Proposer la mobilité Erasmus + c'est leur permettre de s'ouvrir à d'autres façons de penser, faire et créer.

- **Initier nos jeunes apprentis à l'ouverture aux langues et à la pratique** : Nos jeunes guyanais sont pour la plupart issue des populations créoles, amérindiennes et ou Bushinenge. Depuis les années 80, la Guyane se diversifie avec les populations venant du Brésil, du Suriname et d'Haïti. Les langues sont alors multiples : le français, le créole, l'aluku, le bushinengue tongo, le portugais, l'haïtien, le hollandais etc... Malgré cette diversité linguistique, nous constatons au sein de notre centre de formation que l'anglais – la langue internationale- est une langue qui n'est pas maîtrisée malgré son apprentissage depuis le collège jusqu'en BTS. C'est également le cas pour l'espagnol et le portugais sauf pour les jeunes parlant ces langues depuis leurs naissances. La pratique d'une langue étrangère n'est pas courante en Guyane. Être en immersion dans un pays pendant 2 mois est vraiment une opportunité pour passer à un niveau B2 rapidement et par la suite valoriser cette expérience sur son CV et pourquoi pas travailler en tant qu'expatrié à l'étranger.
- **Permettre aux jeunes de découvrir le monde professionnel à l'international** : La mobilité Erasmus + c'est en plus pour permettre à nos jeunes de faire un stage dans un cadre professionnel concret et divers. C'est intégrer une équipe de travail, des process, une culture différente. C'est également développer ses qualités professionnelles : l'adaptabilité, la communication, l'assertivité, la confiance en soi, la curiosité et l'envie de se challenger. C'est aussi se confronter à ses propres limites en devenant autonome, adulte et responsable. Le monde professionnel à l'international est très compétitif comparé au monde professionnel guyanais qui tend vers plus d'attractivité cependant avec plusieurs années de retard concernant les nouvelles technologies, la responsabilité sociétale et environnementale et la maîtrise de la langue qui reste un frein pour une ouverture à l'internationale avec d'autres pays.
- **Permettre aux jeunes de découvrir d'autres cultures** : Connaître d'autres cultures par le biais d'ERASMUS + est une ouverture au monde avec beaucoup plus de tolérance, de savoir vivre et d'acceptation de la différence. C'est aussi combattre la xénophobie, le racisme, l'exclusion et permettre l'inclusion dans tous les sens du terme. Nos jeunes Guyanais sont noirs, métissés, amérindiens, ils devront apprendre à s'intégrer, s'assumer et faire leur place en tant qu'individus. Ils devront également découvrir d'autres saveurs culinaires, d'autres religions, d'autres croyances, d'autres styles vestimentaires, d'autres architectures, d'autres histoires, d'autres musées etc.... C'est ce qui fait de la mobilité ERASMUS + une expérience riche et intéressante pour ce qu'elle va apporter à nos jeunes guyanais.
- **Permettre aux salariés de l'entreprise de découvrir d'autres centres de formations à l'international** : L'OF/CFA ESSOR a des projets de développement dans un avenir proche. Réaliser alors la mobilité ERASMUS + pourra nous permettre d'apprendre et de s'inspirer de la stratégie de développement mise en œuvre en EUROPE pour ensuite l'appliquer à la Guyane. Il y a un intérêt pour notre structure de découvrir comment se développer à l'internationale et pérenniser les liens avec d'autres grandes écoles. Comment développer de nouvelles filières innovantes ? Comment construire un partenariat solide et concret et qui pourra être bénéfique pour tous ? Comment promouvoir en Guyane la mobilité ERASMUS + ? L'idée sera de trouver ses différentes réponses grâce à la mobilité, aller à la rencontre des personnes ressources, aller à la rencontre des étudiants, identifier les besoins et prendre exemple sur le management, l'organisation interne, la gestion financière etc... Les salariés du CFA ESSOR seront alors motivés, impliqués pour contribuer au développement de la structure en y apportant leur savoir et leurs expériences. Grâce à la mobilité ils pourront également promouvoir ERASMUS + auprès des clients de notre structure et sur les réseaux sociaux.
- **Contribuer au développement de la Guyane** : le développement de la Guyane passe par l'éducation des jeunes guyanais. En tant qu'organisme de formation notre slogan est « le partage des connaissances ». La mobilité ERASMUS+ donne du sens à ce slogan. Permettre à un large public de faire une mobilité en Europe c'est leur donner la chance de se construire un savoir nouveau basé sur une expérience, des rencontres et des échanges. Dans ce contexte nous partageons notre engouement, notre enthousiasme, notre ouverture au monde afin de promouvoir la mobilité ERASMUS +, fédérer les jeunes autour d'une vision commune, rassembler nos équipes et créer une

cohésion de groupe, vivre et partager des instants inoubliables. On parle alors de développement de la Guyane parce que la mobilité ERASMUS+ permettra à nos jeunes de changer leurs mentalités, susciter de nouveau projet de création d'entreprise, apporter une ère nouvelle à notre territoire.

- **Contribuer à la promotion d'Erasmus + :** En Guyane, il y a encore très peu d'établissement qui ont fait la demande de la charte ERASMUS +. Nous souhaitons faire partie des pionniers et faire une large communication sur nos réseaux sociaux, site internet et pendant nos évènements internes et externes des bienfaits de la mobilité ERASMUS+. Nous souhaitons également promouvoir les valeurs de la charte par le biais d'atelier de sensibilisation à l'environnement, à la non-discrimination et en proposant un programme cohérent et mettant en avant la coopération de tous dans ce projet commun.
- **Créer une culture de la langue et du voyage :** In fine la charte ERASMUS + ECHE est un tremplin pour nos équipes et nos jeunes guyanais pour prendre conscience de l'importance des langues et les parler. Créer une ouverture et casser les frontières. Avoir une expérience concrète à l'étranger et la valoriser dans son parcours professionnel et optimiser à la fin son insertion dans l'emploi notamment dans le secteur du commerce.

Mme Granville dirigeante de L'OF/CFA ESSOR a vécu la mobilité ERASMUS + en 2019 et on ressort convaincu par l'enrichissement que cela apporte humainement, culturellement et professionnellement. Elle souhaite le proposer aux jeunes apprentis inscrits dans la structure afin qu'ils vivent également une expérience qui restera inoubliable dans leurs vies. Nous souhaitons organiser la mobilité ERASMUS + chaque année par le biais des ACTIONS CLE 1 « mobilités des étudiants et du personnel » et ACTION CLE 2 « Coopération entre organisme et institution ». Nous souhaitons que toutes nos sessions en BTS développent leurs compétences en langues, découvrent le monde professionnel à l'international et s'ouvrent à la diversité des cultures et s'impliquent dans le respect et le soin de notre environnement.

Nous souhaitons aller vers le développement d'une école innovante en proposant des échanges réguliers avec nos pairs à l'étranger grâce à l'ACTION CLE 2 « Coopération entre organisme et institution ». Impliquer nos apprentis dans l'apprentissage des langues avec un collègue étranger qui souhaiterait également apprendre à parler le français. Nous souhaiterions développer notre réseau avec des écoles et pourquoi pas mettre en place des cours à distance en langue étrangère. Nous accueillerons aussi à notre tour des classes étrangères sur des parcours à distance ou en présentiel. Tous ces points pourront être intégrés dans le programme de la formation et mis en place via un partenariat avec nos pairs.

Dans ce contexte nous serons tous challengés par la maîtrise de la langue (apprentis et équipe pédagogique), l'inclusion, l'usage du numérique et le partage de nos connaissances. Toutes ces moments d'échanges seront des sujets à promouvoir régulièrement et non uniquement pendant les ERASMUS DAY.

Notre équipe de pilotage se chargera de la mise en œuvre de la programmation des activités, le traitement de documents administratifs, la sécurité de tous, et notre expert-comptable se chargera de la gestion des budgets afin de pérenniser la mobilité ERASMUS + sur les années à venir.

Concernant la promotion, nous impliquerons nos apprentis en BTS NDRC et BTS MCO afin de concevoir un site internet dédié aux partages de leurs expériences professionnelles et culturelles.

Valider la Charte Erasmus + ECHE pour l'OF/CFA ESSOR représente une avancée pour notre jeune structure et comme le nom l'indique, nous souhaitons prendre notre ESSOR en apportant à nos jeunes un parcours de formation riche et bénéfique pour leur avenir.

Nombre d'étudiants inscrits dans tous les programmes d'études supérieures proposés par votre établissement

En début d'année 2023 – 30 apprentis – BTS MCO 2<sup>ème</sup> année – BTS NDRC 1<sup>ère</sup> année

En fin d'année 2023 – 60 apprentis – BTS MCO 1<sup>ère</sup> année – BTS NDRC 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Nombre de membres du personnel : 5 à temps plein

Nombre de formation diplômantes : 2

Les pays visés par la mobilité : Belgique, Bulgarie, Tchéquie, **Danemark**, Allemagne, Estonie, Grèce, **Espagne**, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, **Malte**, **Pays-Bas**, Autriche, Pologne, **Portugal**, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, **Finlande**, Suède,

## 1/ LA STRATEGIE ERASMUS + de ESSOR

La stratégie ERASMUS + de l'OF (organisme de formation) /CFA (centre de formation des apprentis) ESSOR s'étend sur les 5 prochaines années (2023-2027) correspondant à la durée de la validité de la CHARTE ERASMUS +. L'OF/CFA ESSOR, a pour projet de mettre en œuvre l'ACTION 1 « La mobilité des étudiants et du personnel » et l'ACTION 2 « Coopération entre organisme et institution ». La stratégie première est de contribuer au développement de la Guyane en proposant à nos jeunes guyanais une expérience unique et riche dans un Etat membre de l'Union européenne. La stratégie seconde est de développer les activités à l'international du CFA ESSOR en créant des échanges et des partenariats.

Les différents indicateurs de réussite seront les suivants pour l'ACTION 1 : le taux de jeunes ayant réalisés un voyage pour la première fois, le taux d'insertion dans l'emploi après leur formation au sein du CFA ESSOR, le taux d'évolution du niveau en langue, le taux de satisfaction des étudiants ayant participé à la mobilité, le taux de satisfaction des entreprises partenaires, le taux d'insertion dans les entreprises des ETATS MEMBRES DE L'UE, le suivi du budget prévisionnel, le taux d'impact de la mobilité, l'évaluation des points d'amélioration, le taux de retour suite à la promotion d'Erasmus plus.

Les indicateurs seront les suivants pour l'ACTION 2 : Evolution du taux d'échange avec les structures, évaluation de la qualité du partenariat, évolution du nombre de cours en distanciel, nombre de visite en ETAT MEMBRE de l'UE, mise en place du mentoring des étudiants, évaluation de l'impact du mentoring, amélioration continue du CFA ESSOR.

Voici les différents points qui seront détaillés afin de décrire la stratégie institutionnelle de l'OF/CFA ESSOR :

**Planifier le projet ERASMUS + ACTION 1 et ACTION 2**



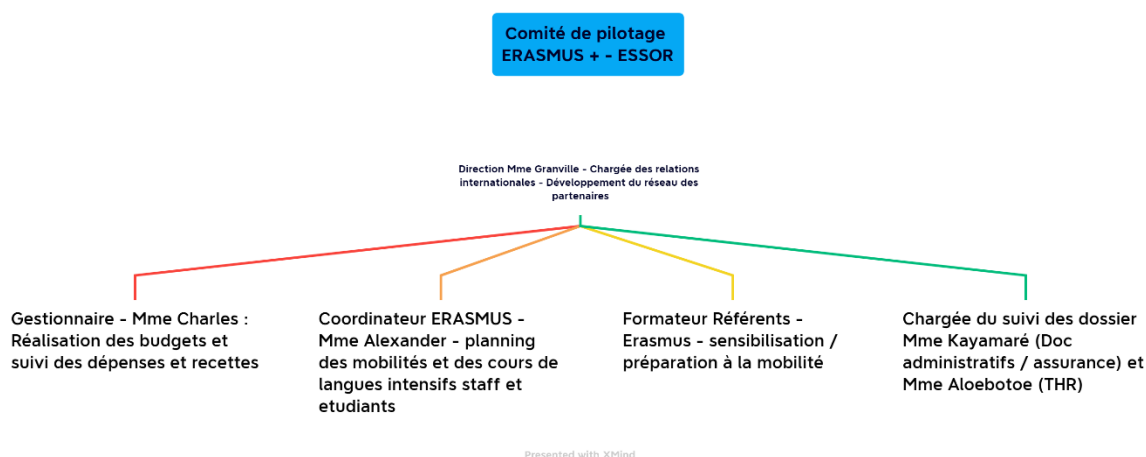
L'OF/CFA ESSOR souhaite programmer une mobilité par an à partir de la validation de la CHARTE ECHE en juillet 2023 et de la validation des appels à projets ACTION CLE 1 ET 2 en 2024.

Dans l'idéal, nous organiserons deux mobilités par an comme l'indique le diagramme ci-dessus. A partir de l'année 2025 la mobilité action clé 1 sera programmé en mai/juin de chaque année suivante. Cette période correspond à la fin de la première année des BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) et BTS NDRC (Négociation digitalisation de la relation client). Dans ce cadre se seront uniquement les 1<sup>ère</sup>s années qui partiront faire la mobilité. Pour les deuxièmes année cette période correspond au passage de leur examen finale face au jury de l'académie de la GUYANE.

Et concernant la mobilité action clé 2 programmé en octobre /novembre de chaque année, deux personnes de l'équipe sera sélectionné pour participer aux échanges entre pairs, développer notre réseau de partenaires et développer ses compétences linguistiques. Pour les trois prochaines années restantes 2025, 2026 et 2027, il serait intéressant d'aller découvrir les établissements du Portugal, de l'Espagne et de Malte.

**Créer le comité de pilotage :**

Au sein du CFA ESSOR, il y a un effectif de 5 salariés à temps plein. Afin de constituer le comité de pilotage nous avons fait le point sur les postes nécessaires pour le suivi et la mise en œuvre des mobilités Action 1 et 2. Voici alors les postes :



Mme GRANVILLE (Direction) occupera le poste de Chargée des affaires à l'international, ses missions seront les suivantes : Développer le réseau à l'international, créer des partenariats avec les entreprises et les centre de langues. Elle se chargera également de manager les équipes sur leurs tâches respectives.



Mme CHARLES (Comptable externe de la SASU ESSOR) sera mandatée pour les missions suivantes : Réaliser le budget prévisionnelle, suivre les dépenses et les recettes et définir les stratégies d'amélioration de la gestion continue.

Mme ALEXANDER (Coordinatrice pédagogique) aura les missions suivantes : Planifier les séances de langues intensives pour les étudiants et le personnel (validation TOEIC). Planifier dans les planning annuels les prochaines mobilités et informer les formateurs et les entreprises sur les principes fondamentaux de la charte ECHE. Elaborer le planning détailler des mobilités ACTION 1 et 2.

Mme KAYAMARE ET MME ALOEBOETOE auront les missions suivantes : Concevoir les dossiers des étudiants (Dossier numérique), veiller à la complétudes des dossiers concernant les points suivants les assurances, le transport, l'hébergement, les passeports, la carte de sécurité sociale, les problèmes de santé (vaccin Covid et autres traitements) et les personnes à mobilité réduites. Elle se chargeront également de la conception des cartes étudiantes européennes.

Les formateurs référents (nombre 2) auront les missions suivantes : Préparer les étudiants sur les sujets de l'inclusion, le respect de l'environnement, l'importance des langues, valorisation de la mobilité ERSMUS + dans leurs parcours de formation.

L'OF/CFA ESSOR prévoit de faire intervenir des professionnels sur le sujet du respect de l'environnement et les particularités de la mobilités ERASMUS +. Nous sommes déjà en contacte avec l'association CEDAG de la Guyane qui nous accompagne dans l'élaboration de notre demande de la charte ECHE.

#### - **Ouverture à l'international :**

L'apprentissage des langues : L'ouverture à l'international sous-entend un premier point fondamental pour réussir, qui est de maîtriser la langue internationale de base l'anglais. Pour cela nous nous devons de montrer l'exemple à nos étudiants en formant le personnel à l'usage d'une deuxième langue. Dans un premier temps nous projetons de programmer des cours intensifs pour une montée en compétence rapide en langue anglaise, espagnol et portugaise.

L'ouverture de nouvelles filières : L'OF/CFA ESSOR étant en plein développement, nous prévoyons d'ouvrir deux filières alliant le commerce et le développement durable. Ces filières ont une portée à l'international car elles permettent aux étudiants d'intégrer des formations à un **double cursus en Management et Développement Durable** du bac +1 au bac +5, délivrant des crédits ECTS visés à l'échelle de l'UE (Diplôme de la Fédération Européenne des Écoles – CSS. Art. 60-79) tout en obtenant des titres RNCP de niveau 6 et 7 (bac+3 et bac+5) reconnus par l'Etat :

#### **Le Cycle Bachelor in Green, Social & Digital Business de l'ESI BUSINESS SCHOOL**

- un cycle de 3 années : le cycle Bachelor Développement Durable qui permet à nos élèves de valider leur premier diplôme de niveau Bachelor (Bac +3, équivalant à une licence universitaire), inscrit au RNCP de niveau 6. Le Bachelor Développement Durable est accessible dès l'obtention du baccalauréat (Niveau 4). L'objectif de ce premier cycle est de donner aux étudiants une double formation dans une **École de Management et Développement Durable**, ayant pour but de valider leurs premières expériences professionnelles. Grâce à un socle sur les fondamentaux en gestion et management et des cours de spécialisation en développement durable et environnement, les étudiants deviennent des véritables professionnels opérationnels en entreprise.

Le cursus peut se suivre entièrement en alternance ou en initial (avec stage pendant l'année), une véritable opportunité pour allier enseignements théoriques et expériences professionnelles.

#### **Le Cycle Mastère in Green, Social & Digital Management de l'ESI BUSINESS SCHOOL**

- Le cycle Mastère (équivalant à un master universitaire) Environnement permet à nos étudiants de terminer leur programme post bac avec une formation spécialisée en 2 ans qui leur donne une vraie

valeur ajoutée pour leur insertion professionnelle. Le Mastère in Green, Social & Digital Management permet en effet d'acquérir à la fois **les outils fondamentaux du management et du commerce**, mais également d'avoir une formation différenciante en **Développement Durable**, à travers le Green, le Social et le Digital Business.

Dans sa stratégie de développement l'OF/CFA ESSOR projette de développer son partenariat avec l'ESI BUSINESS SCHOOL pour proposer cette nouvelle offre de formation en GUYANE et devenir un acteur dans le développement durable sur son territoire et dans les ETATS MEMBRES DE L'UE. En Guyane, nous serons les premiers à proposer une offre de formation dédiée au management, au commerce et à l'environnement. L'ESI Business School est un établissement opérant déjà dans les pays comme Singapour, L'Australie, La Malaisie et la Corée du Sud. Ce projet de partenariat et de développement est programmé pour l'année 2024.

La création d'échange avec les écoles et les établissements des ETATS MEMBRES de l'EU. Par le biais de la mobilité ACTION 2, le CFA ESSOR compte mettre en œuvre des échanges constants, en créant des occasions multiples de partage comme :

- La création de cours en ligne avec des formateurs de l'EU,
- L'encadrement des formateurs,
- L'encadrement du personnel,
- La mise en place de mentoring entre étudiants, formateurs et personnels.

Ces différents échanges pourront porter sur des sujets divers : l'accompagnement des étudiants pendant les mobilités, la préparation à la découverte d'une nouvelle culture, l'ouverture d'une filière à l'international en Guyane, l'apprentissage des langues, l'échange de savoir-faire et technique de formation etc ...

Tous ces échanges seront constructifs afin de faire progresser notre équipe interne et développer les activités de l'OF/CFA ESSOR.

- **Développer le réseau de partenaires :**

Afin d'optimiser la mobilité des étudiants et du personnel de l'OF/CFA ESSOR le développement de partenariats sera plus que nécessaire. A ce jour, nous avons une trentaine d'apprentis et dans deux ans nous aurons doubler/tripler nos effectifs. Nous avons un travail essentiel à faire pour trouver des entreprises dans le secteur du commerce, de la communication et la digitalisation. Pour réussir cette tâche nous allons prendre contact avec des entreprises chargées d'accompagner les organismes de formations dans l'organisation de la mobilité des étudiants. A ce jour nous avons référencé 3 sites internet spécialisés : [Organisation d'une mobilité Erasmus + | Stud&Globe \(studandglobe.com\)](#) - [Passez par une entreprise privée pour préparer votre mobilité Erasmus - Mobi Trainee](#) - [Expert en mobilités Erasmus+ - Maiko Learning Mobilities \(maikolm.com\)](#)

Pour concrétiser l'organisation de la mobilité, cette prestation sera comptabilisée dans le budget total et comprendra quelques voyages sur place afin de valider avec l'entreprise le contrat final.

- **Sensibiliser les étudiants à la Charte ECHE :**

Comme indiquée plus haut, les formateurs référent ERASMUS + de l'OF/CFA ESSOR et les prestataires externes, se chargeront de sensibiliser les étudiants sur les buts et les principes fondamentaux de la mise en œuvre de la mobilité ERASMUS +. Des ateliers seront programmés toute l'année sur les thèmes de l'inclusion, le citoyen EUROPEEN, Les ETAS MEMBRES de l'UNION EUROPEENNE, la place de la GUYANE en EUROPE, l'importance de voter pour sa commune, son département et in fine son pays.

La coordinatrice pédagogique sera chargée de programmer en moyenne 4h par thématique soit environ sur l'année : 20h d'atelier ERASMUS +. Concernant les cours de langue, compte tenu du référentiel diplôme, les étudiants ont 60 heures de cours de langue par an. Afin d'intensifier les cours en LV1 nous pourrions prévoir 35h de cours de langue en plus.

Afin de les préparer au mieux à l'intégration au sein d'une entreprise étrangère, des ateliers de préparations aux entretiens d'embauches seront simulés en langue vivante, les CV seront rédigés selon le modèle ERASMUS et ils seront également sensibilisés aux droits du travail à l'étranger notamment en EUROPE et plus précisément dans les pays dans lesquels seront réalisés les mobilités.

Les aspects culturels seront également découverts par le biais d'une veille que les étudiants réaliseront avec leurs formateurs de langue vivante.

- **Définir les critères de sélection des candidats à la mobilité ERASMUS + :**

Objectivement tous les apprentis inscrits au CFA ESSOR seront des candidats potentiels à la mobilité ERASMUS +. Au sein de notre démarche, notre but essentiel est de faire participer tous les membres du personnels et les apprentis. Le comité de pilotage à tout de même défini des critères pour la validation des dossiers comprenant :

- La validité des pièces d'identité ou passeport,
- La signature d'un contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise guyanaise,
- Le carnet de vaccination à jour (fièvre jaune),
- Signature de la charte d'engagement du candidat à respecter la charte ERASMUS +,
- La réalisation de la carte européenne,
- La rédaction d'une lettre de motivation et d'un entretien
- La réalisation d'un test de langue

- **Sensibiliser le staff :**

La sensibilisation de l'équipe de l'OF/CFA ESSOR se fera par le biais de différentes actions comme la formation du personnel aux langues anglaise, portugaise et espagnol. L'idéal serait de visé la maîtrise d'une deuxième langue à un niveau B1 et B2 à l'écrit et à l'oral.

Pour sensibiliser l'équipe des séances de travail de groupe seront programmés mensuellement sur la question de la mise en œuvre et du respect de la CHARTE ECHE au sein de notre établissement de façon durable. La création d'un livret, de support, de questionnaire de satisfaction, ainsi qu'un site WEB pourront être envisagé en interne.

Des réunions seront également organisées afin de préparer nos prestataires à l'encadrement des apprenants avant le départ, pendant et après la mobilité ERASMUS + des apprentis du CFA ESSOR. Afin des les encadrer les questions de la sécurité, le comportement à avoir, les gestes de premiers secours, la prévention sexuelle et la gestion du budget sauront abordées.

Afin de sensibiliser nos équipes et les apprenants nous ferons une veille régulière afin d'enrichir la page ou le site WEB de l'OF/CFA ESSOR de l'actualité concernant les évolutions, les prises de décisions, les décrets qui concernent ERASMUS + et l'EUROPE. Nous créerons également un groupe Whatsaap, des quiz et des activités ludiques pour les équipes et les apprenants.

Le personnel participera en amont à des mobilités ERASMUS proposées au sein de l'association PERFA de GUYANE, afin d'aller à la rencontre des partenaires, découvrir les lieux et transmettre aux équipes toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de la mobilité.

- **Faire la promotion de ERASMUS +**

Pour promouvoir la charte ECHE et la mobilité ERASMUS + nous allons procéder à la création d'un site WEB dédié à la promotion des expériences vécues par nos apprentis et notre personnel. Nous pourrons valoriser les points qualitatifs et quantitatifs, des vidéos, des images, les contacts de nos partenaires, les améliorations apportées et la plus-value à long terme de la mobilité sur les années à venir.



Un focus sera fait également sur les ERASMUS DAY annuel de nos différentes promotions sur le site internet et les réseaux sociaux. Les médias de la GUYANE seront également conviés afin de promouvoir notre action de communication auprès d'un large public.

Lors des inscriptions notre personnel fera référence à la mobilité ERASMUS +. Des informations seront transmises sur le sujet via différents supports de communication : le livret d'accueil de l'apprenti, le livret d'apprentissage, des affiches diffusées en internes, et sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn.

Un budget sera alloué à la promotion qui prendra en compte la réalisation de goodies (stylo, porteclés, clé USB) Polos, chemises, film microperforé, l'impression d'affiche à diffuser au sein de l'établissement.

#### **Les cibles :**

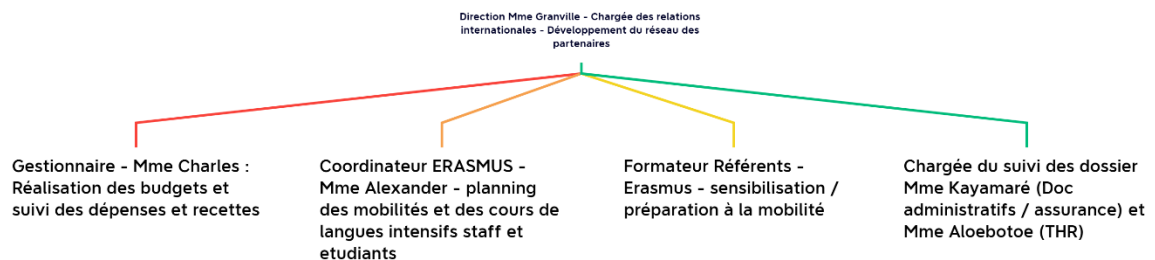
Au sein de l'OF/CFA ESSOR nous distinguons deux cibles, il y a le personnel et les apprentis.

- **Le personnel** de l'OF/CFA ESSOR est motivé et impliqué dans la mise œuvre de la demande de la CHARTE ERASMUS +. Des doutes et des peurs font leur apparition concernant le sujet des langues car c'est le point faible de notre équipe à ce jour. De ce fait, à court terme nous pourront évaluer grâce à la mobilité l'évolution de la maîtrise de la langue, la maîtrise d'un vocabulaire professionnel et commerciale en langue étrangère, le développement du réseau de partenaire car à ce jour celui-ci est encore inexistant. Sur le long terme, Le développement des compétences professionnelles fera partie des point qualitatifs. Effectivement avec le temps, notre personnel deviendra expert de la mobilité et pourra in fine accompagner, conseiller d'autres partenaires. Pour finir, le personnel pourra s'appuyer sur une expérience vécue et concrète pour faire la promotion de la mobilité auprès des jeunes et partager leur expérience.
- En ce qui concerne **les apprentis**, ils sont jeunes, avec très peu d'expériences professionnelles de ce fait ils connaissent très peu le monde professionnel. Pour la plupart ils n'ont jamais voyagé et feront par conséquent un premier voyage grâce à la mobilité ERASMUS +. Les indicateurs que nous pourront évaluer seront l'évolution de la maîtrise d'une langue étrangère, la maîtrise d'un vocabulaire professionnel. Pour le qualitatif nous pourront évaluer le développement des compétences professionnelles, de l'autonomie du candidat et de son estime de soi. Sur le long terme les apprentis pourront témoigner de leur expérience vécue, valoriser leurs compétences sur leur CV, envisager une mobilité à l'international dans un autre pays.
- **Cible autres : établissement à développer**

## **2/ ORGANISATION ET MANAGEMENT**

1 -Au sein du CFA ESSOR, il y a un effectif de 4 salariés à temps plein et un apprenti en alternance. Afin de constituer le comité de pilotage nous avons fait le point sur les postes nécessaires pour le suivi et la mise en œuvre des mobilités Action 1 et 2. Voici alors les postes :

Comité de pilotage  
ERASMUS + - ESSOR



Presented with XMind

Mme GRANVILLE (Direction – contact : [essor.cf@gmail.com](mailto:essor.cf@gmail.com) – 0694 41 97 35) occupera le poste de Chargée des affaires à l'international, ses missions seront les suivantes : Développer le réseau à l'international, créer des partenariats avec les entreprises et les centre de langues. Elle se chargera également de manager les équipes sur leurs tâches respectives. Afin de suivre les travaux mise en place des outils seront élaborés : Le tableau de bord des partenaires, les critères de sélection des prestataires, et des entretiens professionnels et commerciaux afin de sélectionner au mieux le meilleur encadrement de notre personnel et de notre équipe. Il y a également la conception des contrats commerciaux avec l'aide d'un juriste et la traduction de ces documents.

Mme CHARLES (Comptable externe de la SASU ESSOR) sera mandatée pour les missions suivantes : Réaliser le budget prévisionnel, suivre les dépenses et les recettes et définir les stratégies d'amélioration de la gestion continue. Afin de suivre les travaux mise en place des outils seront élaborés : le tableau de bord de suivi des recettes et dépenses, la comptabilité analytique de la mobilité ERASMUS+.

Mme ALEXANDER (Coordinatrice pédagogique) aura les missions suivantes : Planifier les séances de langues intensives pour les étudiants et le personnel (validation TOEIC). Planifier dans les planning annuels les prochaines mobilités et informer les formateurs et les entreprises sur les principes fondamentaux de la charte ECHÉ. Elaborer le planning détailler des mobilités ACTION 1 et 2 et pour finir Organiser et planifier les ERASMUS DAYS. Afin de suivre les travaux mise en place des outils seront élaborés : un diagramme de Gantt mettant en évidence les tâches à réaliser 6 mois avant la mobilité et à 3 mois après la mobilité. Il y aura également un diagramme de Gantt pour l'organisation des ERASMUS DAY en binôme avec JALINE François.

Mme KAYAMARE ET MME ALOEBOETOE auront les missions suivantes : Concevoir les dossiers des étudiants (Dossier numérique), veiller à la complétudes des dossiers concernant les points suivants : les assurances, le transport, l'hébergement, les passeports, la carte de sécurité sociale, les problèmes de santé (vaccin Covid et autres traitements) et les personnes à mobilité réduites. Afin de suivre les travaux mise en place des outils seront élaborés : un tableau de bord de suivi des dossiers complet, la réalisation des entretiens de motivation, la conception de la charte et la mise en signature, la création des cartes européennes et la complétude des dossiers sur les plateformes numériques dédiées.

Les formateurs référents (nombre 2) auront les missions suivantes : Préparer les étudiants sur les sujets de l'inclusion, le respect de l'environnement, l'importance des langues, valorisation de la mobilité ERASMUS + dans leurs parcours de formation. Afin de suivre les travaux mise en place des outils seront élaborés : Ils produiront des progressions pédagogiques, des évaluations sur les sujets abordés et pour finir un compte rendu des activités réalisées.

L'OF/CFA ESSOR prévoit de faire intervenir des professionnels sur le sujet du respect de l'environnement et les particularités de la mobilité ERASMUS +. Nous sommes déjà en contact avec l'association PERFA de la Guyane qui nous accompagne dans l'élaboration de notre demande de la charte ECHE.

Pour la promotion nous ferons appel aux compétences de Mme François Jaline apprenti en BTS Négociation et digitalisation de la relation client. Elle sera chargée de concevoir le site dédié à la mobilité ERASMUS + sur WORDPRESS et nous ferons également appel à un prestataire pour la communication sur les réseaux sociaux et notre référencement sur GOOGLE.

2 – L'OF/CFA Essor met en place **un processus qualité** constant par le biais du référentiel national qualité QUALIOPI. Dans le cadre de Erasmus nous pourrions mettre en place les outils suivants afin de veiller à l'amélioration continue de nos projets de mobilité sur le long terme :

- Questionnaire d'analyse des besoins des candidats afin d'adapter au mieux la mobilité.
- Questionnaire de satisfaction du comité de pilotage sur le management
- Réunion de pilotage mensuelle (suivi des indicateurs, du budget et des tâches)
- Supports d'information dédiés à la mobilité (papier et numérique)
- Grille d'évaluation du respect de la charte ECHE par les formateurs, par le personnel et par les apprentis
- Questionnaire de satisfaction des apprentis et du personnel avant, pendant la mobilité et après
- Grille d'auto-évaluation de l'évolution de ses compétences linguistiques et professionnelles (savoir-faire et savoir-être) avant et après la mobilité pour le personnel et les apprentis
- Evaluation de la satisfaction des ERASMUS DAYS

Notre volonté et notre souhait et de faire de la mobilité une expérience riche, innovante et répondant aux besoins de nos différentes cibles. Nous sommes conscients que nous apporterons des améliorations constantes afin d'assurer la sécurité, respecter les indicateurs et développer la stratégie de développement de notre établissement.

3 – **la communication et la promotion de la charte ECHE** et de la mobilité ERASMUS + sera développée sous différents aspects : le numérique, les supports d'informations et l'organisation d'évènement.

Le numérique : la communication sur les réseaux sociaux prendra une place importante de fait de sa simplicité de mise en œuvre et de l'accessibilité de l'information à un plus large public. L'OF/CFA ESSOR est présent sur FACEBOOK, LINKEDIN, INSTAGRAM. Nous avons également un site internet ([www.essor-formation.com](http://www.essor-formation.com)) et nous envisageons de créer une page dédiée à la promotion de ERASMUS + ou la création d'un site internet. Un choix sera fait compte tenu des informations à diffuser et du coût de la mise en œuvre.

Les supports d'information : Au sein de notre établissement nous avons formaliser divers documents d'informations à destination de nos apprentis et des entreprises tels que le livret d'apprentissage et le livret d'accueil que nous mettrons à jour afin de diffuser une information générale sur la charte ECHE et la mobilité ERASMUS +. Nous diffuserons également au sein de la structure des affiches, le logo de l'EUROPE, la charte ERASMUS + et pour finir le logo de ERASMUS+.

La réalisation d'évènement : L'OF/CFA ESSOR a pour habitude d'organiser chaque année sa journée portes ouvertes. Pendant cet évènement nous avons pour habitude d'accueillir des candidats au BTS MCO ET BTS NDRC ainsi que leurs parents et des entreprises partenaires. Nous profiterons de cet évènement programmé en mars 2023 pour communiquer sur notre projet de la CHARTE ECHE et in fine la mise en œuvre des ACTION 1 et des ACTIONS 2 pour l'année 2024/2025.

Les ERASMUS DAY est un événement annuel. Pour marquer notre engagement notre établissement souhaite organiser une rencontre avec tous les établissements guyanais ayant validé la charte ECHE et réalisé une mobilité ERASMUS +. Cet événement sera une première sur notre territoire et l'occasion d'y convier les médias, les radios, les entreprises partenaires, la Collectivité Territoriale de la GUYANE et des sponsors.

### 3/ IMPLEMENTATION OF THE ECHE

Afin d'appliquer le charte ECHE au sein de l'établissement du CFA ESSOR nous allons développer les points suivants : l'inclusion, la reconnaissance de la mobilité et l'attribution des crédits ECTS correspondants, le respect de l'environnement et l'engagement civique et citoyeneté.

**Inclusion** : Le centre de formation compte mettre tout en œuvre pour faire de l'inclusion une culture au sein de nos pratiques professionnelles et notre démarche qualité. Afin de déployer l'inclusion, nous allons :

- Faire une veille constante sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la mobilité ERASMUS + afin d'être force de proposition et d'apporter une solution concrète aux différentes situations auxquelles nous pourrions être confrontés. Nous allons pour cela renforcer nos collaborations avec les acteurs guyanais tels que l'AGEFIPH, L'EPNAK, l'association PERFA et la MDPH. Nous mettrons à jour la liste des aides accessibles aux PSH afin de les solliciter en cas de besoin.
- Afin d'optimiser l'accueil et l'intégration des apprentis au sein des entreprises pendant la mobilité ERASMUS + nous allons prévoir la présence du personnel de l'établissement à l'arrivée et à la fin du séjour des apprentis. Pendant leur immersion, nous organiserons des webinaires, des visio-conférences afin d'échanger, évaluer leur intégration, prendre connaissance des problèmes rencontrés et d'échanger avec les entreprises.
- Nous prévoyons également de réaliser un questionnaire afin de prendre connaissance des problèmes de santé, de handicap, du choix du logement, préférence alimentaire, allergie ou autres difficultés du candidat pour trouver des solutions en amont de la mobilité. Pour les solutions à prendre en compte nous ferons appel à notre coordinatrice de parcours et d'insertion sociale et à notre réseau (assistante sociale, mission locale, sécurité sociale etc...).
- Afin de sensibiliser notre personnel et nos apprentis sur le sujet de l'inclusion des ateliers thématiques sur l'évolution du Genre, la communauté LGBTQ, les handicaps invisibles, les maladies invalidantes, les religions dans les pays de l'EUROPE et la laïcité seront programmées régulièrement sur la forme de débat, d'échange et de partage d'expérience.

#### ECTS :

L'OF/CFA ESSOR dispense les formations en alternance de niveau BAC +2 dans le domaine de la vente en BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL et en BTS NEGOCIATION DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT. Cette formation permet de décrocher 120 crédits ECTS au bout des deux années d'études.

Les BTS MCO et BTS NDRC sont des diplômes **reconnus par l'État**, certifié au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) permet de simplifier la mobilité des étudiants d'un établissement à un autre ou pour aller dans d'autres pays. Il garantit la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Cette reconnaissance est assurée par :

- La mise en place avant le départ d'un programme d'études approuvé bilatéralement par les établissements d'origine et d'accueil comportant les crédits ECTS qui seront octroyés après avoir satisfait aux conditions requises (examen, évaluation, etc.).

Dans ce cadre l'OF/CFA ESSOR concevra les programmes d'études adaptés aux référentiels diplôme des BTS MCO et NDRC. Compte tenu de la durée de la mobilité qui est de deux mois, le nombre de crédit ECTS sera de 8 crédits ECTS qui seront équivalents à 240 heures de travail.

Concernant les BTS MCO le programme qui sera élaboré rentrera dans le cadre d'un parcours de professionnalisation à l'étranger (Bloc facultatif du référentiel diplôme):

- Comprendre le cadre de travail et son contexte culturel
- Comparer des pratiques professionnelles observées ou mises en œuvre à l'étranger avec les pratiques ayant cours dans un contexte français
- Repérer et mettre en valeur des pratiques professionnelles susceptibles d'enrichir les approches françaises.

Concernant les BTS NDRC le programme qui sera élaboré rentrera dans le cadre la maîtrise de la langue étrangère à un niveau B2 et bloc facultatif LV2 également (Référentiel diplôme).

Conformément à notre démarche qualité QUALIOPi, les programmes sont diffusés sur notre site internet, le référentiel diplôme est envoyé à tous nos candidats à ce dès leur démarche d'inscription au sein de notre structure et celui-ci est de nouveau expliqué à la rentrée scolaire par les formateurs référents de chaque bloc professionnel et matières générales.

A la fin de la mobilité l'Etablissement d'accueil évaluera le candidat afin de valider les compétences acquises et les crédits ECTS préétabli dans le programme initial.

- L'établissement d'un relevé de notes présentant de manière claire les résultats académiques obtenus, transférables d'un établissement à l'autre. Il mentionne pour chaque cours suivi non seulement les crédits ECTS, mais également les notes obtenues d'après le système de notation local et celles obtenues d'après l'échelle de notation ECTS. La combinaison de ces 2 notes et des crédits ECTS est un bilan qualitatif et quantitatif du travail accompli.

L'OF/CFA ESSOR mettra à jour son système de notes afin de définir les équivalences en crédits ECTS dès le mois de juin 2023, c'est-à-dire à la fin des examens blancs des 1<sup>ères</sup> années en BTS NDRC.

Dorénavant la moyenne totale des examens blancs réalisés ainsi que les évaluations en cours de formations valideront les crédits ECTS annuels des BTS MCO et des BTS NDRC d'après l'échelle de notation ECTS.

La grille d'évaluation sera affichée afin que les équipes pédagogiques, les apprenants et les formateurs en prennent connaissance et comprennent le système d'évaluation mis en place.

## INITIATIVE CARTE EUROPEENE

L'OF/CFA ESSOR à consulter les informations concernant l'initiative carte étudiante européenne qui a été initié depuis l'année 2015.

La carte étudiante européenne permettra de **faciliter l'accueil dans un établissement lors d'un échange en Erasmus+ ou de n'importe quelle mobilité en Europe**. Notre établissement pourra **communiquer et organiser les échanges de manière numérique et remplir les démarches administratives en ligne, sans dossier papier**.

Afin de d'intégrer très rapidement l'initiative carte européenne, notre équipe chargée de la partie administrative se chargera de concevoir les cartes européennes nominatives dès la validation de la charte ECHE en juillet 2023 jusqu'au mois de décembre 2024. Cette première étape permettra à notre équipe d'intégrer dès le départ les process et d'apprendre à utiliser la plateforme en ligne.

L'idée première sera de gagner du temps sur la constitution des dossiers en veillant à notre responsabilité environnementale avec un usage moindre du papier. Notre établissement pourra ainsi avoir accès aux contrats pédagogiques et aux accords institutionnels et pourra gérer les accès des étudiants.



Dès le mois de janvier 2024, avant la mobilité ACTION 1, nous programmerons des ateliers dédiés à sensibiliser les étudiants sur l'usage de la carte étudiante européenne et de son application numérique afin de leur communiquer les avantages et la symbolique de la carte qui sont l'appartenance à une communauté étudiante européenne, la limitation de l'empreinte carbone, la digitalisation de la société et des différents secteurs d'activités, et l'adaptation progressive d'Erasmus + aux usages digitalisés.

Nous effectuerons des tests, afin de vérifier la bonne fonctionnalité de l'application et notre établissement pourra diffuser progressivement, le planning de la mobilité, la charte d'engagement de l'étudiant à signer, les critères de sélection des candidats, le programme de la mobilité etc....

L'usage de cette application leur donnera accès à leur numéro européen unique et aux services associés de la carte.

En 2025 - Nous effectuerons des tests supplémentaires à l'arrivée dans l'établissement d'accueil afin de valider avec les étudiants le bon fonctionnement de cet outil et d'en faire bon usage pendant la mobilité. Comme l'indiquent certains sites internet le statut d'étudiant européen étant reconnu et authentifié, **les étudiants pourront utiliser leurs cartes pour entrer sur un campus, dans une bibliothèque universitaire, un restaurant universitaire, obtenir des tarifs étudiants pour acheter un café, payer des photocopies, la laverie et tout service, droit, tarif, lié à votre condition d'étudiant.**

**Le respect de l'environnement** : le sujet de l'environnement est important pour l'établissement ESSOR. La prise en compte que notre intérêt à tous est d'apporter notre contribution à la protection de la planète est nécessaire pour faire changer les générations futures et améliorer nos conditions de vie sur le long terme. Pour contribuer sur ce sujet voici ce nous allons mettre en œuvre :

- Programmer les interventions de différentes associations et structures spécialisées dans le domaine du développement durable, du recyclage et la protection de l'environnement. Pour cela nous avons pensé à CACL de la GUYANE, l'association GRAINE DE GUYANE, et proposer des formations sur la RSE la responsabilité sociétale et environnementale en entreprise pour le personnel et les apprenants.
- Pour rendre notre implication plus concrète nous mettrons très rapidement les poubelles de tri au sein de notre établissement afin de sensibiliser les apprentis et le personnel au tri des déchets. Il faut savoir qu'en GUYANE le tri des déchets n'est pas systématiquement mis place dans les lieux publics et chez l'habitant.
- Nous envisageons de proposer un MAYOURI, l'objectif est de faire le grand nettoyage d'un site naturel (une crique, une plage...) ou d'un quartier pour le bien-être et la santé de ceux qui l'occupent ou souhaitent en profiter. Ce sont des actions courantes en Guyane et qui peuvent facilement être mis en œuvre.
- L'utilisation du papier au sein d'un centre de formation est constante. Pour réduire notre consommation de papier ou de livre, nous envisageons de digitaliser toutes les ressources en s'abonnant au ICAMPUS de NATHAN. Cela représente un coût qui nous permettra néanmoins de réduire notre budget en fourniture de papier et de digitaliser les séances de formations des apprentis.
- Pour communiquer constamment sur le sujet, des affiches seront exposées et nous diffuserons de l'information sur nos réseaux sociaux FACEBOOK, WHATSAAP, INSTAGRAM, LINKEDIN et notre site internet.

**Engagement civique et citoyenneté** : Dans le cadre de l'engagement civique et citoyenneté de nos apprentis nous envisageons de développer leurs connaissances sur la question de l'EUROPE, le vote, le fonctionnement politique de la GUYANE avec les propositions suivantes :

- Faire intervenir une personne engagée dans la politique afin qu'il ou elle partage en quoi consiste son rôle au sein du parti politique qu'il ou elle défend. Cette personne pourra également mettre l'accent sur l'importance du vote de la population pendant les campagnes électorales de la Guyane et de la France.
- Afin de créer l'engagement civique et la citoyenneté nous ferons intervenir un membre actif d'une association loi 1901 pour sensibiliser nos jeunes sur les modalités de la création, ce que cela signifie et ce que cela peut apporter à la commune et au territoire de la GUYANE.

- L'intervention d'un chef d'entreprise sur le thème de la création d'entreprise permettra aux jeunes de comprendre l'engagement que cela représente, les opportunités qui peuvent se proposer et d'appréhender la réalité de l'entrepreneuriat dans les bons et les mauvais côtés.

### **Définir les critères de sélection des candidats à la mobilité ERASMUS + :**

Objectivement tous les apprentis inscrits au CFA ESSOR seront des candidats potentiels à la mobilité ERASMUS +. Au sein de notre démarche, notre but essentiel est de faire participer tous les membres du personnels et les apprentis. Le comité de pilotage à tout de même défini des critères pour la validation des dossiers comprenant :

- La validité des pièces d'identité ou passeport,
- La signature d'un contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise guyanaise,
- Le carnet de vaccination à jour (fièvre jaune),
- Signature de la charte d'engagement du candidat à respecter la charte ERASMUS +,
- La réalisation de la carte européenne,
- La rédaction d'une lettre de motivation et d'un entretien
- La réalisation d'un test de langue

### **3.2/ MOBILITY ACTIVITIES**

#### **ERASMUS+ DIGITAL**

Afin de mettre en œuvre convenablement l'organisation interne de notre établissement et toutes les activités liées à la mise en œuvre de la CHARTE ECHE et des mobilités, nous allons travailler étroitement avec les outils mis à disposition.

Notre comité de pilotage, spécifiquement Mme Granville « la chargée des relations internationales » et le service dédié au suivi administratif (Mme Kayamare et Mme Aloeboetoe) se formeront afin de prendre en main le service ERASMUS + DIGITAL.

Comme indiqué ci-dessus dans un premier il sera nécessaire de découvrir les outils à l'aide des différentes informations transmises sur le site officiel [Erasmus+ digital - Kit utilisateurs | Agence ERASMUS+ France / Éducation Formation \(erasmusplus.fr\)](https://erasmusplus.fr/):

- Le KIT utilisateurs ERASMUS + DIGITAL
- Les webinaires
- Les pages web spécifiques
- Les vidéos
- Les guides pratiques de démarrage

Notre comité de pilotage fera un point hebdomadaire sur la compréhension des informations transmises et les difficultés rencontrées. Nous travaillerons en équipe afin de définir une compréhension commune et travailler en symbiose vers les mêmes objectifs.

Dans un deuxième temps nous procéderons à la réalisation de notre plan d'action en interne afin de planifier et suivre l'avancée de notre intégration sur la plateforme. Voici les étapes :

- La création de notre compte
- La récolte des informations à mettre sur la plateforme (mail, drive, cloud etc...)
- La conception des contrats pédagogiques
- La conception des programmes
- La création des cartes étudiantes européennes
- La mise jour des données à renseigner sur la plateforme

- La diffusion des informations aux formateurs et aux apprenants « Déploiement d'ERASMUS+ DIGITAL »
- La mise à jour des informations

Dans un troisième temps nous échangerons les informations avec les établissements d'accueil via la plateforme.

La mise à jour des informations sera faite annuellement.

Et in fine, la plateforme ERASMUS + DIGITAL sera notre outil de référence pour la gestion et l'organisation des mobilités de notre établissement.

#### LA SIGNATURE DES CONTRATS

Objectivement la procédure de sélection des candidats n'aura pas pour but de discriminer une personne ou de l'empêcher de participer à la mobilité ERASMUS +. Le service chargée du suivi administratif précèdera néanmoins à la constitution des dossiers qui pourra être éliminatoire dans le cas où le candidat ne fournirait pas les pièces réglementaires et obligatoires demandées dans le délai fixé :

- Le carnet de vaccination à jour
- Le passeport ou la pièce d'identité en cours de validité
- La carte de sécurité sociale européenne
- Un contrat d'apprentissage avec une entreprise Guyanaise
- La signature de la charte d'engagement obligatoire
- La carte étudiante européenne
- Une lettre de motivation pour participer à la mobilité
- Un entretien de motivation
- La signature du contrat pédagogique avec l'établissement d'accueil
- Une participation financière
- La réalisation d'un test de langue

Dans le cadre de la gestion et du suivi des accords interinstitutionnels nous veillerons à mettre en place un diagramme de Gantt afin de respecter les échéances avant le début de la mobilité.

Mme Granville « Chargée des relation internationales » se chargera de la rédaction des contrats pédagogiques tripartites (Etablissement d'accueil, Etablissement ESSOR et candidat). Nous veillerons à traduire les contrats dans les langues utilisées par notre établissement d'accueil.

Dans un second temps, le service chargée du suivi administratif se chargera de l'envoi des contrats pédagogiques et des contrats de mobilités pour les étudiants et les personnels 3 mois avant le départ. Ce délai leur permettra de faire des relances mensuelles et pour le dernier mois des relances hebdomadaire.

Concernant les participants ils signeront leurs contrats avant l'envoi aux établissements d'accueil. Nous rédigerons également une charte d'engagement du candidat à respecter la CHARTE ECHE avant, pendant et après la mobilité.

#### LA MOBILITE DU PERSONNEL

La mobilité du personnel est encouragée au sein de notre établissement. Afin de lever les freins et de rendre cela possible nous avons envisagé de former notre personnel à l'usage d'une langue étrangère à un niveau B2, totalement pris en charge par l'OF/CFA ESSOR. Cela représente une première montée en compétence qui sera un plus pour entretenir les relations à l'international avec d'autres établissements et entreprises.

Afin d'évaluer cette progression pédagogique, une auto-évaluation sera faite avant pendant et après la mobilité.

Afin de les informer au mieux tous les outils seront transmis à nos équipes (vidéos, webinaires, kit etc...). Une veille constante sera importante pour être au fait de l'actualité et des évolutions en cours.

L'opportunité de faire la mobilité sera donnée à toute notre équipe. L'intérêt est d'allier l'utile à l'agréable. Dans les structures de formations de la Guyane, cette opportunité est rare et peut être une source de motivation et de cohésion en interne ainsi que la valeur ajoutée de notre établissement.

Notre personnel souhaite progresser et découvrir de nouvelles méthodes de travail. Les compétences que nous pourrions développer sont les suivantes :

- Communiquer en langue étrangère
- Négocier des contrats en langue étrangère
- Appréhender la culture de l'entreprise européenne
- Être porte-parole de la mobilité ERASMUS +
- Améliorer l'organisation de la mobilité de notre établissement
- Mettre en place un process qualité
- Accompagner les candidats dans l'intégration des entreprises et des établissements d'accueil
- Développer des outils d'accompagnement innovants
- Manager une équipe

Afin d'optimiser la montée en compétence du personnel nous profiterons également des formations proposées par les pays d'accueil de l'EUROPE. Nous consulterons la plateforme i-Motion qui centralise toutes les actions de formations.